Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 2 (1945)

Heft: 11

Artikel: Le problème des chefs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OFFICIEL

JEUNESSE FORTE - PEUPLE LIBRE

Revue mensuelle des chefs de l'instruction préparatoire

Editeur : Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (OFI) du Département militaire fédéral

Macolin, mai 1945 — N° 11

Ne te hâte ni de te faire des amis nouveaux,
ni de quitter ceux que tu as.

SOLON.

Le problème des chefs

Tout observateur impartial est obligé de convenir qu'à l'heure actuelle l'instruction préparatoire n'est plus guère discutée et qu'elle est entrée dans nos moeurs. Le « gros oeuvre » étant terminé — qui consistait à mettre sur pied le nouvel organisme, il convient maintenant de « soigner les détails » !

Et parmi eux, chacun s'accorde à dire qu'il faut réserver une place à part à la formation des chefs. Au cours des premières années, et alors qu'il s'agissait de constituer les cadres de l'I.P., des centaines de participants, de valeur fort inégale, ont — en effet — défilé à Macolin, et bien vite on s'est aperçu que la beauté du paysage et « l'esprit qui soufflait » là-haut ne suffisaient point à la formation d'un chef.

D'autre part, et revenu à leurs occupations ordinaires, un bon nombre de ceux sur lesquels l'on comptait pour la préparation des élèves, restèrent inutilisés, soit parce que l'on ne fit pas appel à eux, soit parce qu'ils ne prirent pas l'initiative d'organiser un cours dans leur localité.

Il convenait donc de remédier à tout cela, et c'est pourquoi des cours de perfectionnement furent prévus, qui permettront de parfaire le bagage des chefs I.P. Quant à leur « utilisation », c'est aux services cantonaux et plus particulièrement à leur secteur information de leur en fournir l'occasion.

Pour cela, il est cependant nécessaire de faire un triage et d'éliminer ceux qui n'ont plus — ou qui n'ont jamais eu — le feu sacré.

Par contre, il convient de porter un intérêt sans cesse accru à ceux d'entre les chefs qui entendent se dévouer sans compter à leur belle tâche. Et c'est persuadés de cela que les chefs cantonaux d'information I.P. — lors de leur dernier rapport — ont voté à l'unanimité une résolution au Commandement de l'Armée, dans laquelle ils insistent « pour que les cours fédéraux de chefs soient assimilés au service actif et que les jours de service accomplis dans les dits cours soient portés en déduction des services de relève ». Ils ont aussi suggéré à l'O. F. I. de demander au D.M.F. « qu'un ordre d'armée prescrive aux commandants d'unité — pour autant que les nécessités du service le permettent — de libérer les officiers, sous-officiers et soldats convoqués à un cours de chefs ou à une manifestation importante de l'I.P. Il ne faut absolument pas qu'un militaire convoqué à un cours de chefs, n'obtienne qu'un simple congé. Il devrait sans autre être détaché au cours de chef au même titre qu'à tout autre cours d'instruction. »

Ainsi qu'on le constate, les responsables de l'information I.P. n'y sont pas allés avec le «dos» de la cuiller », et l'on est en droit d'espérer que leur initiative obtiendra le résultat désiré.

Mais, et ainsi que nous le disions plus haut, il appartient aussi aux services cantonaux I.P. d'intéresser ceux qui sont les principaux collaborateurs, et à titre documentaire signalons ce qui a été fait dans ce sens à Genève.

Les conditions géographiques s'y prêtant, le

cours de répétition des chefs n'a été concentré que sur une ou deux journées, mais il s'étend sur plusieurs semaines. Cependant, ce qui nous paraît particulièrement intéressant, c'est que le programme prévoyait un concours par équipes, qui s'est déroulé dimanche dernier. Chaque association formait des équipes composées de quatre chefs, les épreuves imposées étant une course vitesse, un saut longueur, jet du boulet gauche et droite, saut en hauteur et cross à l'aveuglette.

Ainsi, tout en apprenant à se mieux connaître, les chefs genevois ont non seulement acquis de nouvelles notions utiles à leur tâche, mais ils ont encore donné le meilleur d'eux-mêmes à démontrer la valeur de leurs groupements respectifs.

Signalons encore que le contrôle médico-sportif sera l'objet d'un intérêt tout spécial à ce cours de répétition, et que parmi les trois disciplines choisies afin d'illustrer la valeur des cours C, nous trouvons la gymnastique artistique.

Et enfin, disons qu'une « carte », dont la présentation est impeccable, sera remise à tous les chefs qui auront suivi avec succès le cours et qu'un contrôle annuel permettra de déterminer si cette distinction est toujours méritée... ou si elle doit être retirée !

J. C.

Médecine et natation

La natation qui a le malheur d'être trop peu pratiquée, est, comme tout ce qui est mal connu, l'objet de préjugés et d'erreurs.

Les médecins, malgré leur culture générale et professionnelle, ne sont pas à l'abri des croyances en ces mythes dangereux ; bien au contraire, ils forgent des théories séduisantes et précaires pour s'expliquer à eux-mêmes et confirmer aux autres des faits faussement rapportés par la tradition et l'éducation.

Et cependant l'expérience de chaque jour vient controuver ces affirmations gratuites. Une pratique assidue de la natation depuis près de quarante ans, un contact étroit avec les milieux spécialisés dans l'exercice et l'enseignement de la natation en France et à l'étranger, m'a permis de recueillir suffisamment d'éléments expérimentaux pour affirmer leur valeur indiscutable. Ma formation médicale d'autre part m'a donné la possibilité de juger à leur valeur les systèmes échafaudés pour expliquer des faits mal interprétés, de ne pas rester sans réponse devant les termes scientifiques semés çà et là au cours d'un raisonnement à point de départ faux.

Ceci posé, nous allons vous relater le résultat de nos connaissances sur les avantages que l'on peut et doit retirer de la pratique de la natation, sur les causes véritables des dangers de la natation après avoir éliminé les erreurs d'attribution.

La natation est un merveilleux exercice d'éducation physique. Il n'est pas un système de valorisation physique humaine qui ne comporte la natation dans son programme.

Tout d'abord, et sans insister davantage car chacun le comprend, parce qu'elle permet à l'homme de se mouvoir dans un élément où, sans elle, il est infailliblement condamné à périr.

Le second avantage est que l'évolution dans l'eau, milieu plus dense que l'air comporte, suivant la rapidité des membres en mouvement, une progression parfaite allant de l'effort le plus minime au plus violent. Dans l'air, en effet, le geste le plus léger comporte toujours en supplément l'action nécessaire pour vaincre l'action de la pesanteur ; dans l'eau, le principe d'Archimède nous affranchit en grande partie de la servitude de la pesanteur : aussi dans certains centres de rééducation musculaire a-t-on utilisé cet avantage pour faire « démarrer » très rapidement des paralysés, des ankylosés, des déficients musculaires. Par contre si on précipite la cadence du geste, la résistance imposée à nos mouvements devient d'autant plus importante qu'ils sont plus rapides : le water-polo est le type d'un des plus violents exercices parmi les sports pratiqués.

Et cependant ces efforts si considérables ne présentent pas les saccades ou contre-coups brutaux qui sont de règle par ailleurs ; c'est-à-dire qu'en pratiquant cet exercice nous sommes à l'abri des entorses, fractures, déchirures musculaires.

En troisième lieu la pratique de la natation réclame pour notre organisme un plus grand besoin d'oxygène, car il faut subvenir aux besoins de l'activité musculaire et à ceux de la régulation thermique ; par conséquent, cet exercice développe au maximum la capacité pulmonaire. Le thorax imposant du nageur sportif est un thorax utile : ce n'est pas un développement excessif des muscles comprimant une cage thoracique étroite où se meut chichement un poumon rétracté ; ce sont des cavités larges où des organes respiratoires bien développés ont des amplitudes d'expansion et de contraction rarement atteintes dans d'autres sports.

Enfin, celui qui s'adonne à la natation en eau fraîche augmente ses capacités de résistance au froid ; et celui qui y ajoute l'exercice du water-polo bénéficie, en maniant la balle, du développement de son sens musculaire, de son adresse. Notons, pour ne rien oublier, les qualités de sang-froid et d'altruisme reconnue chez le nageur expérimenté.

Malgré tous ces avantages, la natation est regardée avec terreur par certains. Ils ont présent à l'esprit les noyades qui se renouvellent chaque année avec une régularité désolante ; désolante parce qu'elles pourraient être évitées par l'enseignement obligatoire de la natation. Il peut arriver cependant que des gens sachant nager, même très convenablement commettent des fautes ou des imprudences : en natation une erreur peut causer la mort. Le Français moyen, très éloigné des choses de la natation, ne peut comprendre cette conséquence par trop brutale. Pour satisfaire son esprit il a inventé il y a longtemps déjà : le mythe de la congestion.

Tout noyé retiré de l'eau et examiné par un médecin est catalogué : congestionné. Que serait la congestion ? un accident mortel, brutal, fatal, survenant chez ceux qui auraient la folle imprudence de se mettre à l'eau dans les trois